

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE DU 27 JANVIER 2016****OBJET : Débats d'Orientations Budgétaires 2016.**

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres en exercice : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 30 représentants 30 voix

N° : 005/ 2016

L'an deux mille seize et le vingt-sept janvier, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Sainte Anastasie s/Issole.
Il examine le point n°4 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**ETAIENT PRESENTS :**

CC du COMTE DE PROVENCE : JM CONSTANS – R DEBRAY – B VAILLOT – E PREVE.

CC de PROVENCE D'ARGENS EN VERDON : L BERNE - G BESNARD – A CHARRIER – Y MANCER – JM MATHIEU – C IMBERT – C PLOUVIER – D BOTEY.

CC de SAINTE BAUME MONT AURELIEN : B ALZEAL – M BŒUF – S BOURLIN – C BOUYGUES – J D'ANDREA – S GUIGONNET – AM LAMIA – C LANFRANCHI DORGAL – F PERO – A PADOVANI – G SILVY.

CC du VAL D'ISSOLE : JC FELIX – P GAUTIER – B GIAMINARDI – A GUIOL – D HERMITTE – JP MORIN – C VIDAL.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous- Préfecture

le : 1. FEV. 2016

Et publication ou notification

le : 1. FEV. 2016

Vu l'article L-5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la démocratisation et la transparence des collectivités s'appliquant aux établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Vu l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'un débat ait lieu sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci ;

Considérant l'annexe intitulée « Débat d'Orientation Budgétaire 2016 » jointe à la convocation et à la note de synthèse adressée à l'ensemble des délégués titulaires et suppléants,

Le Comité Syndical

Oùï l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,


Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2016 dont les orientations sont jointes en annexe.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source